



LE DEROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DE COACHING

RENCONTRE AVEC L'INTERESSE(E)

- Cette rencontre permet de préciser :
 - les attentes et besoins de l'intéressé(e),
 - le contexte de la demande
 - Les attentes de l'intéressé(e) par rapport à l'accompagnement

De même, il s'agira de préciser :

- les objectifs précis du coaching tels que l'intéressé(e) les formule à cet instant ; les résultats attendus
 - ses attentes spécifiques vis-à-vis du coach
 - En quoi l'accompagnement peut répondre aux objectifs et aux différentes attentes
 - Les termes du futur contrat.
- de créer le climat d'alliance et de confiance propice à ce type d'accompagnement.
 - Cette rencontre permet, d'autre part, à l'intéressé(e) de décider librement de participer à cet accompagnement avec le coach rencontré.

CONTRACTUALISATION DE LA PRESTATION

Avant la proposition finale du contrat, le prestataire envoie une proposition d'intervention, à l'intéressé(é), qui la valide ou y apporte des précisions.

Par la suite est établi un contrat finalisé précisant, notamment :

- les objectifs,
- les indicateurs de réussite,
- la durée,
- l'organisation de l'accompagnement,
- Le coût de la prestation.

DEROULEMENT DE LA PRESTATION

A partir du « matériau » apporté par l'intéressé(e), les entretiens visent les objectifs de développement définis précédemment.

POINTS INTERMEDIAIRES

A mi-parcours, un point intermédiaire est réalisé.

Celui-ci permet de faire le point sur les avancées de l'intéressé(e) et, éventuellement, d'interrompre la mission si les objectifs tels qu'ils ont été définis étaient atteints.

SEANCE DE CLOTURE

Cette dernière rencontre permet à l'intéressé(e) de réaliser le bilan de l'accompagnement sur la base du contrat tripartite.

SEANCE DE SUIVI QUELQUES MOIS APRES

La séance de suivi mise en place a pour objectifs :

- d'évaluer l'impact au quotidien du travail accompli en individuel ;
- de percevoir comment l'intéressé(e) a abordé les nouvelles situations délicates rencontrées ;
- d'approfondir certains thèmes, domaines, sujets, en lien avec l'actualité vécue par l'intéressé(e), ou à venir.

ENTRETIENS TELEPHONIQUES ET CORRESPONDANCE ELECTRONIQUE

Parallèlement aux rencontres, l'intéressé(e) a la possibilité de téléphoner à son coach pour des problèmes ponctuels, ou de communiquer par mail. Les entretiens sont de courte durée (10 à 15 minutes).

Le coach s'engage à trouver le temps pour ces entretiens dans un délai raisonnable après la demande (dans les deux jours qui suivent).